

Rivières sauvages

Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages : un outil au service de la conservation des cours d'eau exceptionnels

Intentions et fonctionnement

Avec le soutien de :



« Homme, n'oublie jamais qu'un fleuve est une vie »
Bernard Clavel

Les Rivières Sauvages, véritables bijoux



Au cœur de notre patrimoine, les rivières sont sources de vie, de richesses, de nourriture, d'énergie, de bien-être...

Mais en perdant leur part sauvage, les rivières cessent d'être des réservoirs de biodiversité qui rendent des services écologiques indispensables pour un développement durable.

En perdant leur part sauvage, elles perdent aussi de leur magie, de leur beauté et du rêve de liberté qu'elles inspirent...

Une richesse naturelle fortement menacée

Un extraordinaire capital naturel qui s'appauvrit redoutablement...

*Avec près de **500 000 km de cours d'eau**, la France dispose d'une précieuse ressource sur laquelle, pendant des siècles, elle a bâti son développement. Ce capital naturel a subi de lourds aménagements ces cent dernières d'années : plus de **120 000 barrages** et seuils ont été construits ! Si bien qu'aujourd'hui, il ne reste plus qu'un infime pourcentage de nos rivières encore proches de leur état naturel.*

Danger d'extinction

Quelques rares rivières sauvages subsistent encore.

Magnifiques îlots de nature, paradis pour la flore et la faune sauvages, eaux pures et transparentes... ces véritables pépites sont extrêmement vulnérables.

*Insuffisamment protégées par les réglementations françaises et européennes, **nos toutes dernières rivières sauvages risquent de disparaître**, détruites par des aménagements hydrauliques inappropriés, un tourisme incontrôlé ou simplement parce que, sans action préventive, toute rivière accessible se dégrade.*

Il est urgent d'agir pour les protéger, durablement.



Une structure dédiée aux Rivières sauvages

C'est pour créer les conditions de leur sauvegarde que le Fonds pour la Conservation des Rivières sauvages (FCRS) a été créé en 2010 à l'initiative du WWF France et d'ERN France avec le soutien financier décisif de Claude Dumont, Président du Fonds Humus pour la Biodiversité.

Ses missions

- ***Valoriser les dernières rivières sauvages de France et d'Europe***, en accompagnant les communes et gestionnaires locaux dans leurs actions de préservation ou de réhabilitation.
- ***Faire reconnaître les services rendus par ces joyaux naturels***, pour fédérer au plan local et mobiliser au plan national.
- ***Informier et sensibiliser*** les acteurs publics et privés puis l'opinion, sur l'urgence à préserver les rivières à très haute valeur patrimoniale.

Des valeurs fortes

Le lien fondamental qui, pendant des millénaires, unissait l'homme aux rivières s'est distendu, ce qui met en danger cette ressource essentielle.

Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages agit pour lui redonner vie pendant qu'il en est encore temps, afin de pouvoir transmettre, aux générations futures, des rivières encore intactes. Des valeurs fortes inspirent et guident ses engagements :

- **Innovation** : *c'est d'une approche inédite, d'une démarche créative et participative à partir des réalités du terrain, que naîtront les nouveaux équilibres indispensables. Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages veut être le catalyseur de ce nouvel élan pour inventer de nouveaux modèles.*
- **Partage** : *les rivières sauvages sont un patrimoine commun à tous. Leur sauvegarde passe par la recherche de consensus entre de multiples acteurs aux intérêts parfois divergents.*
- **Exigence** : *rigueur scientifique et économique dans la conduite des actions sont au cœur du projet.*



Création du label Rivières Sauvages

Pour mettre en œuvre ses missions, le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages crée le label «Rivières Sauvages», outil essentiel pour promouvoir les spécificités et la richesse de ces rivières d'exception

Comment définir une Rivière sauvage ?

Une rivière sauvage, c'est une rivière proche de l'état naturel.

Mais c'est aussi une rivière qui, par son caractère, façonne un territoire rural, habité, vivant avec des communes et des gestionnaires qui veillent sur ce patrimoine, sur sa qualité et sur la biodiversité qu'il accueille. Les acteurs locaux s'attachent à réhabiliter les éventuelles altérations antérieures et à en éviter de nouvelles.



Pour le label

Un conseil scientifique a précisé les critères permettant de mesurer l'état de la rivière. Seules les rivières en excellent état pouvant être labellisées.

Pour apprécier le caractère sauvage de la rivière, le jury intègre des critères plus subjectifs, comme la beauté des paysages notamment.

Impact du label Rivières Sauvages

Le label Rivières Sauvages est une distinction attribuée à un territoire (Vallée ou bassin versant)

- **Un outil fédérateur :**

Face aux pressions de tous ordres, maintenir le caractère sauvage d'une rivière à long terme impose de prouver sa valeur et son intérêt économique et de construire un modèle local de développement durable. Une véritable mobilisation des acteurs privés et publics du bassin est indispensable pour préserver l'état de la rivière, au-delà des obligations réglementaires nationales et européennes. C'est cette dynamique collective, qui contribue à faire évoluer les équilibres et modes de vie, que le label récompense.

- **Une reconnaissance essentielle :**

Pour un territoire, obtenir le label est une formidable opportunité pour :

- *protéger la rivière et contrer les menaces (activités touristiques non contrôlées, barrages inutiles...).*
- *accroître son attractivité afin de développer, de manière intégrée, une activité et une vie locales en harmonie avec la rivière (agriculture bio, tourisme durable, écotourisme...)*



Une construction mobilisatrice

*Pour établir les conditions d'attribution du label, l'équipe du Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages a travaillé avec des sites pilotes de différentes régions, en réunissant sur le terrain **collectivités, associations et entreprises**.*

Une ambition forte

Après 2 ans de préparation, le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages lance son label et entend rapidement l'étendre à l'Europe

3 à 4 « Rivières sauvages » labellisées chaque année

Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages souhaite labelliser 3 à 4 rivières par an, en France dans un premier temps, puis en Europe où déjà des candidatures se sont exprimées. Les premières candidatures sont en préparation. L'instruction de chaque dossier requiert plusieurs mois et peut nécessiter un accompagnement spécifique pour permettre au bassin versant d'améliorer des insuffisances afin de satisfaire aux exigences du label.

Un rayonnement déclencheur / un effet boule de neige

Un réseau des Rivières Sauvages labellisées se constituera progressivement, qui accentuera la sensibilisation des publics. La forte visibilité du label dans les prochaines années devrait également inciter des bassins de moindre qualité à entrer dans une dynamique d'amélioration.

Pour mettre en œuvre son programme ambitieux, le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages bénéficie du soutien de partenaires engagés. Il fait appel au mécénat pour financer deux projets majeurs :

- *le soutien des candidatures au label*
- *la création du Centre des rivières sauvages méditerranéennes*

1 Soutenir les meilleurs candidats au Label Rivières Sauvages

Obtenir le label Rivières Sauvages requiert un haut niveau d'excellence.

Pour y parvenir, des mesures sont exigées et des travaux peuvent être nécessaires, même pour des rivières en très bon état. Or, les territoires concernés, souvent ruraux, ne disposent pas toujours de moyens suffisants pour les réaliser, d'autant que ces exigences dépassent celles des dispositifs environnementaux en vigueur.

Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages souhaite faciliter la réalisation de telles opérations sur les bassins versants exemplaires. A cette fin, grâce au mécénat, il constitue un fonds de soutien apportant selon les besoins les premiers financements privés indispensables pour créer un effet levier auprès des bailleurs publics.

Ce fonds intervient localement pour initier des opérations telles que:

- *Des études pointues pour renforcer la protection de certaines espèces,*
- *Des travaux de suppression d'ouvrages ou barrages devenus inutiles,*
- *Des chantiers de démonstration.*

L'abondement annuel nécessaire pour réaliser ces opérations est de 250 000€.

En 2014, 5 candidats bénéficieront de ces fonds :

le Chéran (Rhône Alpes - Savoie et Haute Savoie)
le Léguer (Bretagne - Côte d'Armor)
la Vis (Languedoc Roussillon - Gard et Hérault)
la Valserine (Rhône Alpes - Ain et Jura)
l'Artoise (Picardie - Aisne)



2 Créer le Centre des rivières sauvages méditerranéennes, ouvert à tous

Qu'est-ce qu'une rivière sauvage? Qu'apporte-t-elle à notre société? Combien en reste-t-il? Comment les préserver? Une rivière peut-elle redevenir sauvage?...

Autant de questions auxquelles le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages souhaite sensibiliser un large public.

Aussi, en complément de campagnes menées en partenariat avec des médias, le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages souhaite créer un lieu moderne, ouvert à tous, dédié à la vulgarisation et à la formation, pour une meilleure compréhension et appréhension des rivières sauvages.

Ce centre, le tout premier sur ce thème, sera installé au cœur du périmètre «Causses et Cévennes» récemment inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO, et à proximité du Cirque de Navacelles, labellisé Grand Site de France.

Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages participe ainsi à la création d'un espace muséographique, une vitrine de valorisation des rivières sauvages labellisées. Tout au long de l'année, des animations et des formations seront proposées au grand public comme aux entreprises ou collectivités. Compte tenu de sa situation, au bord de la Vis cet espace s'attachera plus particulièrement à montrer les particularités des rivières méditerranéennes.



A l'entrée d'un site qui reçoit 250 000 visiteurs par an, ce centre fera découvrir les rivières sauvages.

Etre mécène du Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages

C'est s'engager dans la préservation des dernières rivières sauvages, aux côtés d'une structure dédiée, d'intérêt général, reconnue par les institutions publiques. Par votre soutien, vous :

- *Prolongez l'engagement de votre entreprise dans le développement durable, en contribuant à la protection de la ressource en eau, et à la sauvegarde de la biodiversité.*
- *Accompagnez le changement, en accélérant la sensibilisation du grand public et en constituant un réseau au service de la protection des rivières.*
- *Favorisez le développement de pratiques innovantes et transversales issues du terrain, reconnues et valorisées par la labellisation.*
- *Contribuez à modifier le regard que portent les institutions sur les rivières, ce qui sera déterminant pour leur conservation demain.*
- *Jouez un rôle actif pour transmettre aux futures générations de véritables joyaux naturels.*



Une reconnaissance adaptée aux attentes des donateurs

En fonction du soutien accordé, plusieurs actions sont proposées pour permettre aux mécènes d'associer leurs publics, internes ou externes, à la préservation des rivières sauvages. Par exemple, en matière de communication ou relations publiques :

- *Association aux opérations de presse*
- *Inscription sur la plaque de remerciements des mécènes (selon les sites)*
- *Invitation de publics ciblés par le mécène à :*
 - *la découverte guidée d'une rivière sauvage (au choix parmi les labellisées)*
 - *la visite du Centre des rivières sauvages méditerranéennes*
 - *une journée d'initiation de pêche à la mouche en rivière sauvage, accompagné d'un guide*
- *Conférence et diffusion de films au sein de l'entreprise mécène*
- *Rencontre avec les acteurs d'un territoire labellisé*
- *Citation de l'entreprise dans les supports de communication du Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages (web, brochures, rapport d'activité,...)*

Avantages fiscaux

Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages est habilité à délivrer un reçu fiscal permettant de déduire de l'impôt sur les sociétés 60% du montant du don de l'entreprise, dans la limite de 0,5% de son chiffre d'affaires.

Une ambition forte

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos mécènes de la première heure :



« Le WWF-France est engagé depuis 25 ans dans la protection des rivières, des fleuves, des zones humides de notre pays. Aujourd'hui, conformément à ce que nous demande l'Europe, il faut protéger les derniers bijoux, les ultimes rivières sauvages, les transmettre, intactes, aux générations futures. C'est pourquoi le WWF soutient activement le « Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages ». Je compte sur vous et votre entreprise pour nous accompagner dans ce bel élan commun, cet effort partagé ».

*Isabelle AUTISSIER,
Présidente du WWF-France*

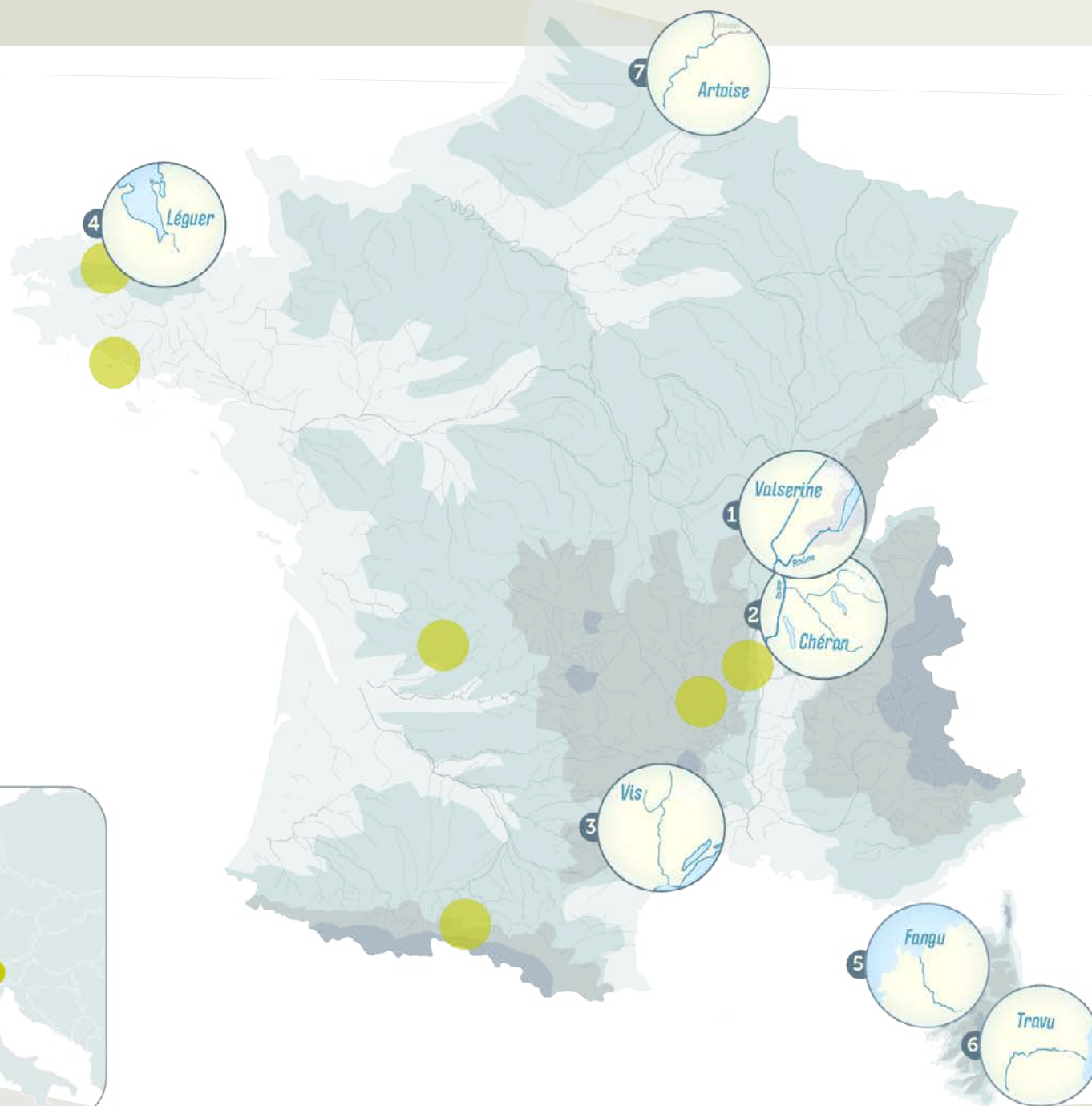
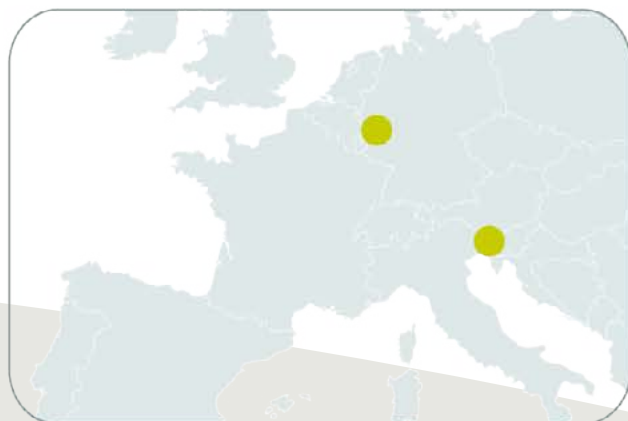


● Bassins versants où les gestionnaires souhaitent obtenir le label (rivières pilotes candidates)

- 1 La Valserine
- 2 le Chéran
- 3 La Vis
- 4 le Léguer
- 5 le Fangu
- 6 le Travu
- 7 l'Artoise

● Sites potentiels

Le Douron, l'Ellé, les gorges de la Loire, le Haut-Allier, le Salat amont, la Dronne amont et au niveau européen, l'Ammer en Allemagne et la Soča en Slovénie.



Votre contact

Denis Caudron

06 85 31 40 06

contact@rivieres.sauvages.fr

Fonds pour la conservation des rivières sauvages

Adresse postale :

Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages

c/o European Rivers Network France (ERN)

8 Rue Crozatier, 43000 Le Puy en Velay, France

Siège social :

Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages

Mairie de Ramasse, 01250 RAMASSE, France

avec les soutiens de :



A photograph of a small waterfall cascading over rocks in a lush green forest. The water is clear and blue, and the surrounding vegetation is dense and green. The waterfall is located in the center of the image, with the water flowing from the top right towards the bottom left. The rocks are grey and brown, and the forest is composed of various types of trees and shrubs.

« Nous avons besoin de la nature, et en particulier de ses bastions sauvages. Elle est le monde étranger d'où émergea notre espèce, et le foyer où nous pouvons nous réfugier en toute sécurité. Elle offre des choix que notre esprit a été conçu pour apprécier »

E. O. Wilson